

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5997**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Styliste de mode

Nouvel intitulé : Styliste de mode

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Locomotive - Atelier Chardon Savard

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'Atelier Chardon Savard

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242 Habillement (y.c. mode, couture)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Styliste de mode est un créateur de vêtements et/ou d'accessoires. Il a pour mission d'imaginer, de dessiner, de créer les modèles qui composeront les collections de demain et a la responsabilité de développer une ligne complète de produits textiles en correspondance avec le plan de collection et l'image d'une marque. Il conçoit ces produits en s'appuyant sur une analyse pluridisciplinaire (technologique, sociologique, esthétique et économique) et en tenant compte des contraintes techniques de fabrication. Il travaille deux ou trois saisons à l'avance en fonction des tendances de la mode, des mouvements de société et des manifestations culturelles. Il doit donc être un observateur sensible et curieux du monde qui l'entoure. Il se doit également de fréquenter les salons professionnels, et pratique le « shopping » souvent à l'échelle internationale.

Le styliste de mode offre une polyvalence très appréciée au sein de l'entreprise et sa fonction le conduit à être à l'interface auprès de nombreux acteurs tant internes qu'externes : professionnels des ateliers, chef de produit, clients, fournisseurs,...

L'utilisation de techniques informatiques telles que le dessin assisté par ordinateur (DAO), et le projet assisté par ordinateur (PAO) se développe.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- Veille/anticipation
- Analyse du marché et du public
- Recherche de styles
- Sélection/définition des thèmes de la collection
- Conception des produits de la collection, dessin des vêtements
- Réalisation ou supervision de la réalisation des prototypes
- Collaboration à la présentation et à la valorisation des produits
- Réseau relationnel

Assurer une fonction de veille stratégique qui permet de repérer les évolutions culturelles et les tendances qui se font jour au niveau mondial afin d'anticiper sur le choix de la prochaine collection.

À partir de l'analyse des populations « cœurs de cibles » de la marque, définir les caractéristiques de celles-ci en matière de mode, de goûts et de valeurs, afin de contribuer à définir les styles de la prochaine collection.

En ouvrant son champ d'investigation à différents domaines (histoire de l'art, des vêtements, documents, puces,...), réaliser des recherches afin d'une part, de nourrir le style de la prochaine collection et d'autre part, d'enrichir son propre lexique créatif.

À partir de l'analyse des informations recueillies lors de l'exercice d'une fonction de veille ou à partir de la réalisation de recherches de styles, définir les thèmes de la prochaine collection en veillant à la cohérence de ceux-ci au regard de la marque et à leur inscription dans les grandes tendances du moment.

À partir des thèmes de la collection, concevoir les différents produits de celle-ci, en respectant les indications et contraintes du plan de collection ou du cahier des charges.

À partir des fiches techniques et des illustrations, réaliser ou superviser la réalisation des prototypes en y apportant les ajustements nécessaires au lancement de la production de la collection.

Superviser les différentes étapes de fabrication, en faisant face aux aléas qui peuvent survenir et en prenant les décisions d'ajustement nécessaires à la gestion de ces aléas.

Dans le cadre de la sortie de la collection, collaborer à la présentation et à la mise en valeur des produits en participant à la création d'outils

et à l'organisation d'un défilé.

Constituer et fidéliser un réseau de contacts afin de se tenir informé en permanence des évolutions des différents secteurs qui peuvent contribuer à nourrir sa création stylistique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le styliste de mode peut être amené à travailler dans des structures très diversifiées, tant au niveau de leur taille qu'au niveau de leur champ d'intervention. Parmi ces structures peuvent être citées :

- Les bureaux d'études - L'agence de stylique (design) - le bureau de style - la Maison de haute couture - l'entreprise de Prêt-à-porter - l'entreprise industrielle -

De plus en plus, les grands magasins et les centrales d'achats emploient des stylistes pour le choix des collections.

Styliste, styliste de mode, styliste industriel, styliste accessoiriste, styliste costumier

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Stylisme

L1502 : Costume et Habillage spectacle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les modalités d'évaluation des capacités professionnelles ont été choisies en fonction des proximités qu'elles représentent avec des situations professionnelles. Elles portent sur la réalisation de travaux identiques à ceux que doivent produire des professionnels en exercice, à savoir :

- . Réalisation de vêtements et organisation d'un défilé
- . Réalisation d'un dossier professionnel
- . Portefeuille de contacts
- . Stage en entreprise

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs professionnels du secteur
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs professionnels du secteur
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs professionnels du secteur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles, sous l'intitulé styliste modéliste. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 modifiant l'arrêté du 11 mars 2005. Nouvel intitulé : 'Styliste modéliste'.

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles.

Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Styliste de mode, avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2013.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

info@acs-paris.com

<http://www.acs-paris.com>

Lieu(x) de certification :

ATELIER CHARDON SAVARD 15 rue Gambey
75011 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ATELIER CHARDON SAVARD 15 rue Gambey
75011 PARIS

Historique de la certification :

Certification enregistrée au RNCP (JO du 15 mars 2005) sous l'intitulé Styliste Modéliste, au Niveau III.

Certification précédente : [Styliste modéliste](#)

Certification suivante : [Styliste de mode](#)